

# Nos libertés publiques sont en danger, organisons la riposte

7 mai 2019 / Des personnes et collectifs impliqués dans des luttes sociales et écologistes



Face à une répression évidente de toute forme de lutte, les auteurs de cette tribune appellent à « la constitution d'un large front commun contre l'autoritarisme et la criminalisation de la contestation ». Ils organisent pour cela une « rencontre nationale contre la criminalisation des luttes », samedi 11 mai, à Paris. Reporterre y participera.

---

*La rencontre du 11 mai est à l'initiative de : Comité Adama Traoré, Attac, Solidaires, Front de mères, Collectif « Tous migrants », Désarmons-les !, Maison du peuple des GJ de Saint-Nazaire, Assemblée des blessé-e-s, Confédération Paysanne, Réseau « Sortir du nucléaire », des participant-e-s à la lutte de Bure... Avec le soutien de : Comité Vérité et Justice pour Wissam, Collectif Vérité et Justice pour Lamine Dieng, Collectif Vies Volées, Fondation Copernic, collectif Romain Rolland, Libérons-les, Union Juive Française pour la Paix, comité Montreuil Palestine, Pas sans Nous 49, association « Danger Montpertuis » [1] L'évènement sera **couvert par** (liste provisoire) : Reporterre, Basta !, Radio Parleur.*

---

Nous, organisations nationales, collectifs, habitants de quartiers populaires, de territoires en luttes, Gilets jaunes, personnes impliquées dans des luttes migratoires, sociales, écologistes, paysannes, antinucléaires n'avons plus peur des mots : la répression féroce contre le mouvement des Gilets jaunes n'est pas une bavure, elle incarne un système. 279 blessés graves, 22 éborgnés, 5 mains arrachées, 1 personne décédée. 8.700 gardes à vue, 2.000 procès, 1.500 comparutions immédiates, 40 % de peines de prison ferme. Cette répression brutale était autrefois réservée aux quartiers populaires. Maintenant, nous entrons dans un autoritarisme qui se généralise à toute la société.

Nos libertés publiques sont en danger, sous le coup d'un arsenal de lois toujours plus liberticides. La nouvelle loi « anticasseur » remet totalement en cause le droit de manifester. La séparation des pouvoirs vacille : l'autorité législative est dominée par une majorité parlementaire aux ordres. L'institution judiciaire est de plus en plus assignée à des fins de maintien de l'ordre. Le gouvernement cherche à asphyxier la contestation politique : quand la matraque ne suffit pas à disperser les foules, le marteau du juge prend le relais. La longueur des enquêtes et des procès gèle autant les luttes que le canon à eau.

À Bure, les opposants au mégaprojet d'enfouissement des déchets nucléaires ont essuyé en un an 60 procès, 28 interdictions de territoire et au moins 5 peines de prison ferme. 7 personnes sont mises en examen pour « association de malfaiteurs », placées sous contrôles judiciaires et interdites d'entrer en contact. À Briançon, parmi les 13 personnes poursuivies pour,

notamment, « l'aide à l'entrée d'étrangers en situation irrégulière », 9 sont condamnées à des peines de prison, dont 2 à 4 mois fermes. À Beaumont-sur-Oise, la famille d'Adama Traoré attend toujours que la cause réelle du décès de leur frère soit reconnue. Pendant ce temps, ses quatre frères sont emprisonnés et plusieurs personnes sont ciblées par des contrôles judiciaires.

## Faire corps et renforcer nos solidarités

La liste peut continuer longtemps. Des Gilets jaunes écotent de 6 mois de prison ferme pour avoir diffusé des appels à bloquer des raffineries sur Facebook, des élèves du lycée Arago sont fichés S, Mediapart a failli être perquisitionné, des paysans opposés à la ferme des Mille Vaches sont condamnés à payer 120.000 euros de dommages et intérêts, des syndiqués sont licenciés ou mis en examen pour leur activité, les militants de Greenpeace prennent de la prison ferme pour la première fois depuis la création de l'association en France, les adhérents d'ANV-COP21 enchaînent les gardes à vue et les perquisitions, de jeunes grévistes lycéens pour le climat sont placés en garde à vue parce qu'ils détiennent 3 kg de farine bio. Aucun foyer de contestation n'est épargné. Ces éléments s'additionnent et font système, nous donnent à voir ces « matins bruns » qui pointent à l'horizon.

Face à l'autoritarisme, nous appelons à faire corps et renforcer nos solidarités. Nous refusons de jouer le jeu de la division entretenu par un climat de guerre intérieure où des « intellectuels » vont jusqu'à appeler les policiers à se servir de leurs armes. Nous ne voulons plus laisser personne derrière, isolé-e face à la répression policière et judiciaire.

Il existe aujourd'hui en France des centaines de prisonniers politiques, de condamnés, de « délinquants », dont le seul crime est de lutter pour le droit à vivre dans la dignité, parce qu'ils ne s'en sortent plus, parce qu'ils veulent défendre des territoires. Condamnés, parce qu'ils luttent contre un système inégalitaire qui détruit les existences et ravage le vivant au nom du profit et du pouvoir. Condamnés, parce qu'ils ne sont pas nés avec la bonne couleur de peau ou le bon patronyme. Nous en exigeons l'amnistie, tout comme l'abandon du LBD 40 et des grenades offensives !

Pour faire barrage à ce régime liberticide, nous appelons à la constitution d'un large front commun contre l'autoritarisme et la criminalisation de la contestation, une alliance inédite de

luttons de base et d'organisations plus larges. Ceci pour :

- Mettre en lumière les cas de violences judiciaires, qui se vivent à huis clos ;
- Fédérer les organisations, collectifs, personnes ciblées par la criminalisation, mieux nous connaître pour renforcer nos solidarités ;
- Affirmer notre résistance commune.



Dans cette perspective, nous appelons à la rencontre nationale « Ripostons à l'autoritarisme ! » le samedi 11 mai, à Paris, de 9 h à 17 h, à la Bourse du Travail, salle Hénaf, 29 boulevard du Temple.

- [?Contact](#)
- [Informations](#)

[1] Pour [?signer](#).

**Source :** Courriel à *Reporterre*

**Photo :**

. chapô : le 1<sup>er</sup> mai 2019, à Paris. © NnoMan/*Reporterre*

- *Dans les tribunes, les auteurs expriment un point de vue propre, qui n'est pas nécessairement celui de la rédaction.*

- *Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction.*

- Emplacement : Accueil > Tribune >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Nos-libertes-publiques-sont-en-danger>